



LA TECHNIQUE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Le monde de l'aéronautique se singularise par une grande complexité technique, des enjeux cruciaux, des engagements très lourds. Son contexte commercial et juridique est totalement internationalisé.

LES PRODUITS PRINCIPAUX DÉLIVRÉS

- Couvertures corps d'aéronef
- Couvertures dommage pièces détachées
- Responsabilité civile produits aéronautiques incluant :
 - Les dommages matériels aux tiers
 - Les dommages immatériels aux tiers consécutifs à dommages matériels garantis.
 - Option frais de rappel des produits (soumis à conditions)
 - Option frais de dépose repose immatériel non consécutif (couverture limitée et soumise à conditions)
 - Extension Responsabilité Civile (RC) biens confiés aéronautiques
 - Extension RC pendant exploitation
- Multirisques Dommages sur contrat unique dédié
- Extension RC produits spatiaux
- RC professionnelle aéronautique incluant :
 - RC pendant exploitation
 - RC biens confiés aéronautiques
 - RC après livraison
 - Extension de garantie d'essai en vol pour les ateliers de maintenance
 - Extension Grounding
 - Risque de guerre et assimilés (AVN 52)

A QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE ?

- Les compagnies aériennes
- L'aviation générale
- Les exploitants d'aéroports
- Société de leasing d'aéronefs
- Les courtiers en affrètement
- Assistance aéroportuaire (Prestataires de service en Escale / Avitailleurs / Taxiing / Entreprises de sécurité...)
- Constructeurs et équipementiers
- Les ateliers de maintenance et réparation (MRO)



NOS SERVICES



ANALYSE DES RISQUES ET RÉDACTION DES POLICES

- Audit : de vos obligations, de vos risques process, y compris hors aéro.

Exemple : L'utilisation très fréquente d'Assistance aéroportuaire de véhicules spécialisés, obligent à articuler les garanties de responsabilité civile aéronautique autour de polices d'assurance terrestre, notamment automobile.

- Placement : en compilant toutes les données, nous établissons une stratégie de placement pour aboutir à la solution la plus pérenne et performante.
- Prévention : Mise en place et suivi des plans de prévention.



AUDIT ET ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUEL

- Analyse et audit des contrats de vente.

Exemple : Les clauses de contrats commerciaux passés entre les MRO et leurs clients ne possèdent pas de forme standard de référence, contrairement aux contrats concernant les compagnies d'assistance au sol, rédigés par IATA.

- Mise en place de protections contractuelles.
- Vérification de l'articulation entre RC générale et RC aéro pour les fabricants.



GESTION RÉACTIVE ET PERSONNALISÉE

- Une équipe bilingue et un réseau pour vous suivre dans le monde entier.
- Un binôme dédié pour chaque compte, avec une gestion unique des attestations et des sinistres.



Du chiffre d'affaires aéronautique est réalisé en export



EXTENSIONS DE GARANTIES

- Dommages immatériels purs
- Frais de rappel des produits
- Frais de dépose repose
- Biens confiés aéronautiques
- Essai en vol pour les ateliers de maintenance RC liée aux risques de guerre et assimilé



ÉLÉMENTS DE TARIFICATION

- Nature des risques à couvrir et limites de garantie souhaitée
- Information sur les sinistres survenus au cours des 5 dernières années
- L'acceptation du risque par la Compagnie est soumise à une proposition d'assurance préalable (questionnaire)

NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

